

**BUREAU DE COORDINATION DES ÉTUDES**  
**Fiche d'identification de la mise à jour**

**COMMISSION :** Commission d'étude des questions afférentes à l'accèsion du Québec à la souveraineté.

**ÉTUDE ORIGINALE**

**Référence :** Volume 1, pages 115 à 190

**Auteur :** François Crépeau

**Titre :** Les obligations internationales d'un Québec souverain en matière d'immigration

**MISE À JOUR**

**Auteur :** François Crépeau

**Titre :** Les obligations internationales d'un Québec souverain en matière d'immigration

# **Les obligations internationales d'un Québec souverain en matière d'immigration**

## **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

*Le présent rapport constitue le complément du rapport du professeur François Crépeau du 2 décembre 1991, déposé auprès de la Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté. Il vise à vérifier dans quelle mesure les obligations internationales d'un éventuel Québec souverain en matière d'immigration se sont modifiées au cours de la dernière décennie.*

*Sont principalement abordées : l'évolution de la mise en œuvre de divers instruments internationaux; l'évolution des jurisprudences de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme; l'influence grandissante du droit international dans les matières reliées à l'immigration; les questions de sécurité internationale soulevées par les attentats du 11 septembre 2001, dans leurs conséquences sur les politiques migratoires.*